

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 04 AVRIL 2022

Date de convocation : 28/03/2022

2022 - 016

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 9

votants : 13

L'an deux mil vingt-deux, le quatre du mois d'avril, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M. DEVANNEAUX, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : A. BOBOWSKI, V. LEROY, M.J. LENS, C. PICAUD

Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE, V. LEROY donne procuration à P. LEFEBVRE, M.J. LENS donne procuration à M. DEGAUCHY, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS

Le secrétariat a été assuré par : D. CAPY

DELIBERATION N°16 : SUBVENTIONS ALLOUEES AUX DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente toutes les demandes de subvention pour 2022 et propose de voter celles qui seront allouées aux différentes associations.

Après délibérations, les subventions votées et adoptées par le Conseil Municipal pour les associations sont les suivantes :

COOPERATIVE SCOLAIRE	500€	vote : à l'unanimité
COMPAGNIE D'ARC	300€	vote à l'unanimité
FEDERATION DE CHASSE	300€	vote à l'unanimité
RETRO DARTS	300€	vote à l'unanimité
RESTO DU CŒUR	100€	vote : à l'unanimité
SECOURS CATHOLIQUE	100€	vote : à l'unanimité

SOLIDARITE NOYONNAISE EPICERIE SOCIALE selon la facture envoyée

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 04 avril 2022.

Le Maire

Patrick LEFEBVRE

